

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lille (59)

Réponses de Violette Spillebout, au nom de la liste « Faire Respirer Lille »

— le 05/02/2020 à 14:20 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan permettra de traiter l'ensemble des points durs identifiés par l'ADAV sur les territoires des trois communes (voir Manifestes ADAV de chacune des communes) et les usagers lors dans le baromètre 2019 (Lille-Lomme-Hellemmes a recueilli 2728 réponses).

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des lillois, Lommois et Hellemmois dans l'ensemble des quartiers. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire.

Il fixera des objectifs mesurables en matière d'aménagements, de pollution atmosphérique, de part modale du vélo et de la marche. Enfin, il définira les indicateurs qui seront publiés régulièrement.

Nous proposons de transformer 25 grands axes, boulevards et rues de Lille, pour les rendre plus propices à la marche à pied ainsi qu'au vélo, avec un double sens cyclable sécurisé, des rangées d'arbres et des massifs plantés partout où c'est possible. Sur une rue sans difficulté de réseau souterrain empêchant les plantations, il est possible de planter un arbre au moins tous les 10 mètres.

Pour que ce réseau soit efficace, il doit être relié aux villes voisines et enjamber les ruptures constituées par les rivières, les autoroutes et les voies ferrées.

Nous proposons donc de créer une nouvelle passerelle piétonne et cycliste entre Saint Sauveur et Fives Cail, mais aussi d'élargir 6 ponts routiers afin de donner plus de place aux cyclistes (ponts au dessus du périphérique notamment, cf le plan dans notre document programme).

Cette mesure représente un total de 30 km. On estime le nombre d'arbres à planter à 4000, sur 30 km et dans les deux sens. On estime le coût de plantation à 1000€ par arbre soit un coût de 4M€, auxquels il conviendra d'ajouter le coût de leur plantation (à charge de la MEL).

On ajoute ensuite le coût du réseau cyclable sur 30 km (base 6m de largeur) ainsi qu'une réfection des trottoirs.

Sur la base d'un ratio de 100€/m² pour 180 000 m², on atteint un coût global estimé pistes cyclables/trottoirs de 18M€. Ce coût sera évidemment variable en fonction des choix techniques retenus.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Les deux précédents Budgets d'Investissement Participatifs ont montrés des attentes très fortes des Lillois, Lommois et Hellemmois autour des mobilités actives.

Nous proposons un budget participatif de 3M€, soit deux fois plus que dans le mandat actuel.

En communication préalable aux citoyens, pour donner tout son sens à cette démarche qui doit répondre aux préoccupations du quotidien et aux défis actuels des villes, le thème des mobilités doit évidemment être cité comme faisant parti du champ d'action de ce budget.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.

Désigner l' élu en charge des mobilités actives et des PMR comme élu communautaire pour permettre la prise en compte du vélo comme solution de déplacement complémentaire aux transports en commun au niveau métropolitain.

La démarche que nous proposons repose complètement sur la concertation avec les acteurs locaux.

C'est un gage d'efficacité.

En matière de vélo, c'est clairement le cycliste et donc l'ADAV qui sait où sont localisés les problèmes.

L'ADAV sera bien entendu un acteur clef de la révolution de la mobilité que nous souhaitons initier.

Nous adopterons une posture de facilitation et de réunion des expertises d'usage et non l'imposition d'une vision descendante.

C'est ce que nous appelons « le défi de la méthode », c'est ce qui fera la différence demain et nous permettra d'agir plus

efficacement qu'aujourd'hui.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Nous voulons que notre ville soient un modèle : dans le zéro déchet, mais aussi dans les économies d'énergie. Un grand plan de formation est prévu. Donc, bien entendu comprenant les enjeux liés aux déplacements à vélo.

En plus des techniciens, nous ajouterons tous les élus.

A noter que nos candidats Faire Respirer Lille pratiquent déjà pour beaucoup le vélo.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Voir carte proposée par Droit Au Vélo dans le manifeste.

Les voies vélos express végétalisées (dans notre programme) constituent ce réseau pénétrant à l'intérieur de la ville reliant les autres villes de la Métropole. Ce réseau ne pourra être efficace que s'il est connecté dans la Métropole, voir même dans l'Eurométropole et la région. A ce titre, Lille dispose de 33 conseillers métropolitains, pour insuffler les projets et agir. Là aussi, la question de la méthode de travail est centrale : l'intelligence collective sera au cœur de notre démarche. Lille doit retrouver du pouvoir d'agir et donc d'inspirer les bonnes pratiques en sa qualité de ville centre, capitale de région, et cœur de l'Europe.

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir carte du schéma cyclable proposée par Droit au vélo dans le manifeste.

Systématiser les double-sens cyclable dans les rues à sens unique.

Lorsque cela est possible, développer des chaudières (chaussée sans marquage axial dont les lignes de rives sont rapprochées de son axe).

Dans des secteurs de circulation apaisée mettre en place des Vélories à l'image de celle expérimentée rue Cabanis (Fives).

Les voies express végétalisées seront séparées, continues, sécurisée et végétalisées, à distance raisonnée pour que les feuilles ne fassent pas glisser les cyclistes.

Nous travaillerons avec des techniciens sur la plantation d'arbres à la bonne distance : l'arbre en ville reste l'un des meilleurs outils d'amélioration de l'air en contact direct avec les cyclistes et les piétons.

Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Voir carte du schéma cyclable proposée par Droit au vélo dans le manifeste.

Notre projet vise à créer de grandes voies vélos express sur les grands axes de la ville qui permettent des déplacements facilités entre les quartiers, et de le faire connaître par une signalétique forte et un relais d'information voire de formation dans tous les lieux d'éducation de la ville de l'école à l'université.

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Cela rejoint l'action 5, car nous partons plutôt sur un schéma directeur du vélo avec comme axes directeurs les Voies Express Végétalisée, le réseau existant et qui ne rentrerait pas dans le cadre des voies express devra être de la même façon connecté à l'ensemble du réseau Eurométropolitain. Nous voulons travailler sur toutes les ruptures, tous les points durs.

Action n°9 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de chaque projet de réaménagement urbain (Saint Sauveur, Fives Cail, Concorde...).

Notre projet de passerelle piétonne entre Saint Sauveur et Fives Cail rentre précisément dans ce cadre là. Plutôt qu'un téléphérique qui pourrait rompre la fluidité de la mobilité en vélo et à pied, nous avons justement fait le choix de la continuité du réseau sans poser le pied à terre.

La passerelle permet gratuitement, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, avec n'importe quel vélo, (vélo cargo, vélo électrique, etc..) de satisfaire non pas le tourisme mais le besoin pratique de la personne qui souhaite aller rejoindre le quartier d'en face soit pour travailler, pour faire ses courses ou simplement pour rentrer chez elle.

Nous faisons ici le pari d'une couture de deux quartiers avec une mobilité continue et fluide.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Organiser l'imperméabilité de certains quartiers entre eux pour contraindre le trafic motorisé.

Nous proposons la création d'un vaste secteur piéton et d'une promenade piétonne de 5 km reliant les deux poumons verts de Lille, Saint-Sauveur et Citadelle, jusqu'au Port de Lille: la promenade permettra une circulation apaisée et prioritaire pour les vélos et les piétons.

Ensuite, nous proposons de rééquilibrer le partage de l'espace public entre les différents modes au profit du vélo et du piéton.

Enfin, nous reverrons le plan de circulation en concertation avec les habitants et les villes voisines en commençant par les irritants qui ne font « sens » pour personne.

Plus que contraindre le trafic routier, nous voulons faciliter les modes de transports alternatifs qui permettent vraiment de limiter les déplacements en voiture, avec une volonté politique forte mais sans brutalité. Car si chacun peut être d'accord sur l'objectif de réduire la place de la voiture en ville au regard de l'urgence climatique, cela doit se faire avec tous les Lillois et avec des mesures d'accompagnement fortes (et réversibles, comme les 3 parkings silo démontables que nous construirons en bord de ville). Là aussi c'est une question de considération des habitants dans toute leur diversité d'usages, sans oublier les commerçants, dont la réduction de la voiture doit constituer un « plus » et non une pénalité. A ce titre des mesures sont prévues pour eux aussi.

Action n°11 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Nous voulons renforcer l'application de la loi dans tous les domaines. Pour cela, nous comptons multiplier par deux le nombre de policiers municipaux et mettre en place la vidéoverbalisation, permettant ainsi de détecter les véhicules non autorisés.

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Dans notre programme nous créons notamment un nouveau secteur piétonnier permettant de redynamiser le coeur de ville et le Vieux-Lille.

Du Parvis Saint-Maurice, en passant par la Grand-Place, jusqu'au coeur du Vieux-Lille, Place Louise de Bettignies et Peuple belge jusqu'au Conservatoire, rue Basse, rue Esquermoise, rue de Gand et de la Monnaie, Parvis de la Treille, Quai du Wault et Quai Léon Jouhaux.

Grand Place piétonne totalement, avec le marché de Noël et des animations toute l'année !

De ce fait, le plan de circulation sera revu en profondeur dans cette zone, rue par rue, avec les riverains.

Action n°13 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse à Lille-Lomme-Hellemmes et sur l'ensemble du territoire de la MEL.

Notre programme prévoit la création d'une Zone à faibles émissions avec sortie du diesel d'ici à 2026 et sortie de l'essence d'ici à 2035. Un immense défi, et donc un plan précis (finalisation sur 2020) pour se mettre au travail dès 2021.

Action n°14 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Par exemple : le boulevard Carnot ou le boulevard Victor Hugo.

Les Voies Express Végétalisées sont créées, dans notre projet, sur les grands axes, de ce fait il faudra forcément réaménager les rues avec des 2x1.

Action n°15 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Mettre en service des radars de vitesse pour faire respecter la limitation.
Généraliser la limitation à 30km/h à l'ensemble des villes de la MEL.

Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Nous voulons sécuriser les abords des écoles par exemple en mettant à l'essai des rues piétonnes pendant les horaires de sorties d'écoles et sécuriser globalement tous les abords des écoles avec des solutions pour garer en sécurité son vélo.

Action n°17 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Parvis de la gare Lille Flandres, place des Buisseries, rue Faidherbe, Grand place, rue Nationale, Vieux Lille.

Ca sera le cas pour la Grand place, le vieux Lille, tout le secteur piéton.

Action n°18 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Double-sens cyclables systématiques dans les voies à sens unique.

Action n°19 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°20 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant aux quartiers résidentiels (par exemple à partir de la deuxième voiture par foyer) pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Nous proposons de nouvelles zones de tarif-résidents, mise à disposition de nouvelles places libérées dans les parkings souterrains, l'extension du tarif professionnel, la gratuité de stationnement pour les voitures en autopartage, le doublement des places pour les personnes à mobilité réduite

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°21 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé de grande capacité aux abords des gares pour favoriser l'intermodalité train/Vélo à l'image de ce qui est fait à la gare centrale de Gand (17 000 places accessibles librement), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Et nous voulons également 500 places de vélos dans chaque parkings en ouvrage de la ville.

Action n°22 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Prévoir des arceaux déplaçables pour répondre à une forte demande ponctuelle lors d'événements.

Concerter avec les bailleurs et promoteurs immobilier pour inclure systématiquement du stationnement vélo adapté et sécurisé dans les projets de construction.

Oui car c'est aujourd'hui un frein majeur à l'utilisation plus massive du vélo. A prévoir donc dans tous les projets en anticipation d'une forte progression de la pratique du vélo.

Action n°23 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°24 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Budgétiser et planifier la réalisation de ces équipements dans l'ensemble des écoles en début de mandat.

Action n°25 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°26 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous souhaitons au maximum développer la livraison des colis en véhicule électrique et à vélo, et développer une offre de vélo taxi dans la zone piétonne (100 vélos-taxis cf. notre programme en détail).

Action n°27 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Oui et développer la caution solidaire.

Action n°28 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Oui bien entendu !

Action n°29 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
Confier la gestion et l'animation de cette vitrine des mobilités actives à des associations hébergées tel que l'ADAV mais aussi les Jantes de Nord (atelier d'aide à la réparation), les Boites à vélo (entrepreneurs à vélo), Vélowomon (promotion du vélo cargo familial), ...

Nous avons fait la proposition d'un pôle : Euratransition, sur le site de Fives Cail pour lutter contre le dérèglement climatique et favoriser les mobilités actives. Un lieu favorisant les développement de projets liés à la transition écologique. Ce pôle fonctionnera bien sûr en réseau avec les centres de développement durable de Loos-en-Gohelle et d'Amiens, avec la Région, l'Etat, la MEL, l'Université de Lille, l'Université Catholique, la Maison de l'habitat durable à Wazemmes et la MRES, avec Euratechnologies et EuraSanté, et les autres pôles ou structures travaillant sur les problématiques liées au dérèglement climatique, aux mobilités et aux transitions sociales et environnementale.

Promouvoir une culture vélo

Action n°30 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Au programme pour Faire Respirer Lille nous avons un grand plan " tous cyclistes" et "tous nageurs", dans les écoles.

Action n°31 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°32 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

C'est une bonne idée qui viendra alimenter notre volonté que les jeunes lillois apprennent tous à nager et faire du vélo (Programme « tous cyclistes»)

Action n°33 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

De nombreux membres du collectif citoyen et transpartisan Faire respirer Lille, se déplacent à vélo. Nous réduirons d'ailleurs le parc automobile en Mairie et développerons le vélo. Nous équiperons largement élus et équipes avec des engagements.

Exemple d'engagement : un accident m'empêche de pédaler, je ferais le maximum en vélo taxi, en micro mobilité, ou en

mobilité électrique.

Action n°34 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°35 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Inciter les employeurs de Lille, Lomme et Hellemmes à suivre l'exemple de la Ville en proposant le forfait mobilité durable à leurs salariés.

Action n°36 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

De manière générale, garantir à chaque enfant Lillois, Lommois ou Hellemmois la possibilité de se rendre de manière sécurisée dans son établissement scolaire que ce soit à pied ou à vélo.

C'est essentiel car le changement passe par les enfants. Trop de familles craignent de laisser leurs enfants pédaler quand bien même ceux-ci sont demandeurs.

Les voies cyclable express et la formation dans les écoles y contribueront largement.

Action n°37 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°38 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Oui, grâce à la création d'une nouvelle "Police municipale de l'environnement" chargée de lutter et fortement verbaliser les décharges sauvages, les voitures garées sur les voies vélos...

Grâce à la nouvelle "Brigade de la tranquillité du quotidien" avec doublement des effectifs de police municipale : 100 agents supplémentaires affectés de 16h à 2h du matin dans les zones de non-droit et les secteurs de vie nocturne, en étroite collaboration avec la Police nationale.

Et enfin avec l'installation de la vidéoprotection pour lutter contre la délinquance et les incivilités, supervisée d'un comité d'éthique. Les données issues de la vidéoprotection, dans une démarche de ville intelligente et humaine, seront sécurisées et disponibles en open data pour les startups et les laboratoires de recherche qui travaillent sur les mobilités douces ou encore pour les équipes chargées de revoir le plan de circulation ou de transports en commun.

Action n°39 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Communiquer sur les risques liés à la pollution atmosphérique causé par l'utilisation l'automobile et sur les avantages des mobilités actives (cadre de vie, santé, économies, ...)

La communication est essentielle. Trop d'équipements sont pensés sans aller au bout de la démarche : communication massive et acculturation.

Action n°40 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Par exemple en soutenant la mise en place de plan de mobilité, l'acquisition de flotte de vélo de service, la formation et la sensibilisation des salariés.

Commentaires généraux

Notre volonté est de développer un réseau cyclable dense et efficace qui permette aux habitants de Lille et d'ailleurs de se déplacer efficacement au sein de la métropole lilloise entre les différentes villes, mais aussi dans les cœurs commerçants et historiques de Lille.

Plusieurs actions sont à mettre en oeuvre :

- Des "Voies Vélo Express Végétalisées" : un réseau sécurisé sur les grands boulevards et grandes rues plantées d'arbres. Cf. Plan

- Création d'un secteur piétonnier en coeur de ville et d'une promenade de 5 km reliant Saint Sauveur, la Citadelle et le Port de Lille. Cette promenade proposera, selon les rues, un tapis piéton continu de 4 à 8 m de largeur + un double-sens cyclable sécurisé (ou matérialisé au sol) + une voie voiture accès autorisé Taxis, VTC, Résidents. Cf. Plan

- Sécuriser les circulations vélo : Utiliser de la couleur sur les pistes cyclables afin de les rendre plus visibles et identifiables pour les cyclistes, et faire en sorte qu'elles soient mieux respectées de la part des usagers motorisés (conducteurs de voitures)

et 2-roues motorisés). Renforcer la signalétique des pistes cyclables (panneaux d'indications routières, information sur les distances et temps de parcours) afin de faciliter l'orientation à vélo.

- Double-sens cyclables systématiques dans les voies à sens unique.

- Sécuriser les vélos contre les vols : inciter et aider les détenteurs de vélo à utiliser le marquage Bicycode, et favoriser l'implantation de consignes individuelles pour vélos, et box sécurisés proches de certaines stations de Tramways et de Métros. En cas de vol, faciliter l'information des pré-plaintes sur internet afin d'accélérer les démarches des assurances.

- Proposer un stationnement réparti partout et sur toute la métropole pour les vélos, sécurisé, grâce à un mobilier urbain adapté et esthétique en remplacement des potelets actuels présents à Lille et avec plus d'arceaux à vélo et de box sécurisés à proximité des lieux publics et commerces.

- Caution solidaire et multiplication des stations VLille.

- 500 places vélos dans chaque parking. Places vélos dans tous les nouveaux projets.

- Sept nouvelles passerelles réservées aux piétons-vélos pour relier les quartiers.

- 100 vélo-taxis

- Développer la livraison des colis en véhicule électrique et à vélo.

- Création d'une ZFE avec sortie du diesel d'ici 2026 et sortie de l'essence d'ici 2035.

- Euratransition : pôle pour lutter contre le dérèglement climatique et favoriser les mobilités douces.

- Programme "Tous cyclistes", "Tous nageurs" à la fin de l'école primaire.